

## ANNEXE E

### Formulaire de Rapport d'achèvement du projet

<b>Numéro du FMV :</b>	FMV 15166: Élaboration du plan d'action intégré en développement durable (PAI) pour le cœur villageois de Cowansville
<b>Nom du Bénéficiaire :</b>	Olivier Ricard, Directeur du service de l'Aménagement urbain et de l'Environnement, Ville de Cowansville.
<b>Téléphone, télécopieur, courriel, et adresse de la personne-ressource principale :</b>	Téléphone : 450-263-0279, poste 324 Télécopieur : 450-263-1332 Courriel : oricard@ville.cowansville.qc.ca Adresse : 220, place Municipale, QC, J2K 1T4
<b>Date du rapport :</b>	11 mars 2019

#### 1. Résumé de l'initiative

- a. **Veillez décrire brièvement le plan qui a été préparé dans le cadre de cet exercice de planification.**

En 2016, le conseil municipal et l'équipe de direction de la ville ont choisi de mener une réflexion stratégique globale de développement durable, exprimant ainsi:

- La nécessité de préciser les orientations stratégiques et de prendre de nouvelles actions durables ambitieuses, pour coordonner le développement de la municipalité à long terme et assurer la qualité de vie de la population.
- Le souhait d'impliquer la population autour des engagements de la municipalité et dans le choix des actions.
- La volonté de positionner Cowansville comme un leader d'innovation durable, au niveau régional comme ville-centre, mais aussi à plus grande échelle.
- La municipalité a donc entrepris un processus de co-construction avec de multiples parties prenantes pour mener un portrait de sa situation, au regard des grands principes de développement durable et réviser sa vision territoriale. Ceci lui a permis de définir de nouvelles orientations et objectifs, ainsi que les projets à mettre en œuvre pour atteindre la vision collective, d'où découle le Plan d'action intégré 2019-2023 (PAI) de Cowansville.

Le PAI favorise l'adoption des meilleures pratiques dans tous les champs d'intervention de la municipalité (aménagement urbain, services aux citoyens, projets, soutien aux initiatives des différents milieux, pratiques opérationnelles, culture, etc.) et fait foi de feuille de route pour orienter les décisions.

La démarche de planification stratégique de développement durable et son PAI s'appuient sur les objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations unies (ONU), ceux de la Loi sur le développement durable du Québec, ainsi que sur les conditions de durabilité The Natural Step.

**b. Dans quel but ce plan a-t-il été dressé (en d'autres mots, que voulait réaliser le Bénéficiaire, et pourquoi)?**

Le plan d'action intégré en développement durable de la ville de Cowansville vise la mise en œuvre d'actions qui intègrent les intérêts et préoccupations économiques, environnementales et sociales de la communauté afin que le développement durable devienne une source d'inspiration pour les générations présentes et futures. Sa mise en œuvre favorise l'intégration de tous les plans d'action, déjà en vigueur et à venir, au sein de la municipalité.

**c. Si l'auteur principal de la demande n'est pas une municipalité, expliquez brièvement pourquoi il a entrepris cette initiative.**

L'auteur principal est la ville de Cowansville.

**d. Veuillez résumer les activités réalisées dans le cadre de cette initiative, conformément à l'annexe A. Note : Votre résumé devrait être basé sur les renseignements fournis dans vos précédents Rapports d'étape. Veuillez à expliquer brièvement (en quatre ou cinq phrases) comment le plan a été préparé, c'est-à-dire qu'elle a été l'approche (ou la méthodologie) retenue pour répondre aux objectifs de la collectivité. S'il y a lieu, veuillez décrire tous les processus de consultation publique qui se sont déroulés dans le cadre de l'élaboration du plan (p. ex. décrire entre autres la façon dont les intéressés ont été ciblés et mobilisés dans l'élaboration du plan; le processus par lequel la vision a été définie; les techniques d'enquête communautaire utilisées, et ainsi de suite).**

La démarche de planification a sollicité la participation de toutes les catégories de parties prenantes : citoyens, élus, employés et autres intervenants du milieu communautaire, entrepreneurs, étudiants et bénévoles. Tous ont été invités à imaginer l'avenir de la municipalité et à identifier les chemins à suivre pour y arriver.

Un comité stratégique a été formé en avril 2016 pour mener la réflexion stratégique et élaborer le PAI. Ce comité d'une quinzaine de personnes était composé d'élus, d'employés municipaux, de citoyens et d'intervenants du milieu communautaire, du milieu scolaire, de la santé, entrepreneurs et étudiants. Il avait pour mission d'enrichir et valider le portrait de situation du territoire, développer une vision collective enrichie par la suite par les citoyens. Ils ont par la suite identifié les orientations stratégiques et recommandé des pistes d'action pour atteindre les objectifs. Des rencontres ont eu lieu tout au long de 2017 et début 2018.

Les directeurs de service de l'administration ont participé à une journée complète d'idéation en avril 2017 et ont contribué à finaliser le contenu du PAI. Le conseil municipal a été impliqué à plusieurs reprises tout au long du projet.

Une consultation a eu lieu en juin 2017 auprès de classes de primaire et secondaire, pour comprendre ce qui anime et motive les jeunes du territoire.

Le 3 juin a eu lieu une consultation publique ouverte à tous, dans le cadre de la journée 100 en 1 jour. Une trentaine de citoyens ont contribué à la vision et l'idéation collective. Un sondage en ligne a eu lieu en été 2017. Un grand merci à l'ensemble des participants qui se sont engagés dans la démarche.

- e. **Des modifications importantes ont-elles été apportées ou sont-elles prévues quant à l'étendue ou au coût du Projet décrits dans l'Accord ou dans un Rapport d'étape du projet qui a déjà été présenté (le cas échéant)? Dans l'affirmative, expliquez brièvement pourquoi.**

Non.

- f. **Quel a été le coût de l'élaboration du plan, et comment a-t-il été payé?**

Le projet a coûté un montant total de 101 612.90\$ plus taxes en excluant la contribution en nature de la Ville de Cowansville par le temps de ses employés, notamment le chargé de projet. Les dépenses admissibles à la subvention de la FCM représente un total de 100 504.58\$ plus taxes. Le projet a été payé à même le budget courant de la ville de Cowansville.

- g. **À peu près combien de temps (en mois) a-t-il fallu pour dresser le plan?**

La démarche a pris environ deux ans dans son ensemble. Le processus aurait dû être plus court dans le temps, mais les élections municipales de novembre 2017 ont allongé le processus. Comme plusieurs membres du conseil étaient de nouveau élus ainsi qu'une nouvelle mairesse, nous avons dû mettre à jour la planification stratégique afin qu'elle représente bien les nouveaux élus. Si la démarche était à refaire, nous croyions qu'il est mieux de faire l'ensemble de la planification avec un même conseil et d'éviter les élections afin de ne pas avoir un projet qui s'étire dans le temps.

- h. **Quel est le lien entre ce plan et les plans, pratiques, lignes directrices ou politiques de la municipalité qui déjà en place, et comment contribue-t-il aux objectifs de développement durable de la municipalité?**

Le plan stratégique de développement durable de la ville de Cowansville devient également sa planification stratégique pour les prochaines années. Nous avons dans l'élaboration révisé l'ensemble des politiques et plans existants de la ville afin de bien les intégrer à même notre vision en développement durable. Notamment et de façon non-limitative la politique municipalité amis des aînés, le plan d'urbanisme, la

politique des saines habitudes de vie, l'agenda 21 de la culture, le plan directeur du bassin versant du lac Davignon, le plan de mobilité active et le plan de développement industriel et commercial.

Nous avons également mis en place un logiciel de gestion où l'ensemble des actions du PAI soit intégré et chaque service doit faire une réédition de compte annuel afin d'être certain de bien réaliser les actions prévues au PAI.

## 2. Profil de la collectivité

- a. **Veillez brosser un portrait succinct (en cinq ou six phrases) de la collectivité visée par le plan, notamment sa population, sa zone géographique, sa démographie et ses facteurs économiques généraux. (Note : Ces renseignements sont facilement accessibles dans la section Profil des communautés du site Web de Statistique Canada au [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca).)**

En 2018, la ville de Cowansville comprend plus de 14 354 habitants, ce qui correspond à une croissance de plus de 10% en cinq ans. Sur son territoire de plus de 46 km<sup>2</sup>, nous retrouvons quatre écoles primaires, une école secondaire et un centre de formation professionnelle. De plus, le domaine de la santé est très présent avec un hôpital, un CLSC et trois cliniques médicales. En plus de fournir des soins de santé à la population locale, le domaine de la santé fournit de nombreux emplois de qualité. Notre parc industriel en plein développement ainsi que le pénitencier fédéral sont d'autres grands employeurs sur le territoire de la ville de Cowansville. Nous remarquons comme dans plusieurs villes du Québec, un vieillissement de la population. Ceci a notamment entraîné la construction récente de deux résidences pour personnes âgées ainsi que de différentes infrastructures afin d'offrir une bonne qualité de vie aux aînés.

- b. **Veillez indiquer brièvement (en deux ou trois phrases) la taille et la structure de l'administration municipale, et le nombre approximatif d'employés municipaux à temps plein.**

L'administration municipale est dirigée par la direction générale et se divise par la suite en huit services, soit le service de la culture, des loisirs et vie communautaire, le service de sécurité incendie, le service du greffe et des affaires juridiques, des communications et relation avec le citoyen, des finances, de l'aménagement urbain et de l'environnement et finalement du service des infrastructures et des immobilisations. Dans son ensemble, la ville regroupe plus de 110 employés répartis de la façon suivante :

- 16 employés cadres;
- 6 employés pour la bibliothèque;
- 20 employés cols blancs;
- 30 employés cols bleus;
- 18 employés moniteurs au loisir;
- 19 pompiers.

### **3. Qui sont les membres de l'équipe?**

- a. **Veillez indiquer brièvement (en quatre ou cinq phrases) l'identité des personnes ayant pris part à l'élaboration du plan et leur appartenance respective, sans omettre les employés et les responsables municipaux qui ont encadré ce processus, et tous les consultants qui y ont contribué.**

Un comité stratégique a été formé en avril 2016 pour mener la réflexion stratégique et élaborer le PAI. Ce comité d'une quinzaine de personnes était composé d'élus, d'employés municipaux, de citoyens et d'intervenants du milieu. Il avait pour mission d'enrichir et valider le portrait de situation du territoire, développer une vision collective enrichie par la suite par les citoyens, identifier les orientations stratégiques et recommander des pistes d'action pour atteindre les objectifs. La sélection des membres c'est fait afin d'avoir une grande représentativité des différents citoyens. L'ensemble du plan a été fait en partenariat par la firme de consultation Ellio afin de bien structurer la démarche.

À l'intérieur de la ville de Cowansville, un comité de gestion de projet a été formé composé de Mme Sylvie Beauregard (maire), Mme Marie-France Beaudry (conseillère municipale), Mme Fanny Poisson (directrice du service des communications et relations avec les citoyens), M. Claude Lalonde (directeur général) et M. Olivier Ricard (directeur du service de l'aménagement urbain et de l'environnement).

L'ensemble des conseillers municipaux et des directeurs de service ont été impliqués dans la démarche via plusieurs rencontres de travail.

- b. **Avez-vous un chargé de projet qui a joué un rôle clé dans la réalisation du plan? Dans l'affirmative, veuillez préciser son nom, son titre et ses coordonnées, et décrire son rôle dans l'élaboration du plan.**

Le rôle de chargé de projet pour la ville de Cowansville a été assumé par Olivier Ricard, directeur du Service de l'aménagement urbain et de l'environnement. Il a été responsable de la coordination entre les consultants, le conseil municipal, l'administration municipale et des groupes de citoyens.

### **4. Retombées environnementales, économiques et sociales**

Si le plan lui-même contient une réponse claire à une question de la présente section, il suffit d'indiquer le numéro de page du plan et la section à consulter.

- a. **Quels sont les buts, les objectifs et les cibles environnementaux prévus par le plan?**

En alignement avec les objectifs de l'ONU, le plan prévoit assurer la protection et la mise en valeur des milieux naturels et du patrimoine bâti. Il vise également la diminution de l'empreinte écologique de l'ensemble des acteurs sur tout le territoire et le préparer à l'adaptation aux changements climatiques. L'ensemble des orientations, stratégies et actions sont décrites en détail dans le plan à l'orientation trois du plan d'action intégré aux pages 23 à 25.

**b. Quels sont les buts, les objectifs et les cibles sociaux prévus par le plan?**

L'orientation quatre du plan vise la création d'un milieu de vie stimulant accessible à tous et favorisant le bien-être des citoyens. Il vise notamment à offrir des services et infrastructures de qualité, contribuant au développement et à la santé des citoyens, à stimuler la solidarité communautaire, à faire de Cowansville un haut-lieu culturel, à contribuer davantage au bien-être des personnes ayant des besoins particuliers et être un modèle de sécurité civile. L'ensemble des orientations, stratégies et actions sont décrites en détail dans le plan à l'orientation quatre du plan d'action intégré aux pages 26 à 29.

**c. Quels sont les buts, les objectifs et les cibles économiques prévus dans le plan? Veuillez mentionner toutes les économies prévues en raison des gains d'efficacité opérationnelle prévus dans le plan.**

L'orientation deux prévoit la création d'un pôle régional dynamique pour les services, le tourisme et le développement économique. Il vise à affirmer le positionnement de Cowansville en tant que centre régional économique, de services et de commerces, à favoriser les pratiques durables des entreprises, à stimuler la production et la consommation de produits locaux et de mobiliser les gens d'affaires pour favoriser l'attractivité et la rétention des talents. L'ensemble des orientations, stratégies et actions sont décrites en détail dans le plan à l'orientation deux du plan d'action intégré aux pages 20 à 22.

## **5. Résultats et prochaines étapes**

**a. De quelle façon votre collectivité utilisera-t-elle le plan? (c.à.d., quelles suites seront données au plan maintenant qu'il est achevé?)**

Le plan d'action intégré en développement durable sera adopté au mois d'avril 2019 par le conseil municipal de la ville de Cowansville. Les citoyens de la ville de Cowansville seront par la suite invités à siéger sur des comités de travail afin de s'impliquer dans la mise en œuvre du plan. En plus d'avoir été impliquée dans la création du plan et d'être impliquée dans sa mise en œuvre via les groupes de travail la collectivité utilisera le plan via les décisions prises par leurs élus. Ils sont la voix des actions prises par l'administration, donc le plan sera toujours modifié selon les besoins de la collectivité.

**b. Comment le plan sera-t-il mis en œuvre?**

La mise en œuvre du plan passe par trois instances, soit le conseil municipal qui est responsable de la bonne gouvernance de la planification stratégique de développement durable. Le bureau de coordination du développement durable (BCDD) au sein de l'administration municipale prendra en charge la bonne conduite des activités du plan d'action intégré et coordonnera les groupes de travail. Par la suite, les groupes de travail seront mis sur pied pour la mise en œuvre des actions du plan.

La ville de Cowansville a fait l'acquisition d'un logiciel de gestion afin que l'administration puisse faire une réédition de compte annuel à la collectivité. Chaque service doit faire approuver en début d'année au conseil municipal ses projets afin d'être en lien avec la planification stratégique de développement durable.

- c. Prévoyez-vous modifier les opérations, les politiques ou les programmes municipaux dans la foulée de l'élaboration du plan? Dans l'affirmative, veuillez décrire ces changements.**

## **6. Leçons apprises et partage des connaissances**

Dans vos réponses aux questions de la présente section, veuillez tenir compte de tous les aspects de l'élaboration du plan, à partir de la planification initiale jusqu'à l'achèvement du plan, en passant par chacune des tâches essentielles.

- a. Si votre municipalité prévoyait élaborer à nouveau ce type de plan, que feriez-vous *différemment* (le cas échéant, et à la lumière de votre expérience dans l'élaboration du présent plan), et pourquoi?**

Si le plan était à refaire, je crois que la municipalité attendrait de commencer la démarche suite aux élections. Nous avons commencé la démarche avec un conseil en place depuis plusieurs années et avons dû terminer le plan avec un nouveau conseil et un changement de maire. Malgré le fait que les deux conseils ont été très impliqués dans la démarche, ceci a occasionné plusieurs délais. Un conseil municipal en place depuis deux ans serait l'idéal.

- b. Si votre municipalité prévoyait élaborer à nouveau ce type de plan, que feriez-vous *de la même façon* (le cas échéant, et à la lumière de votre expérience dans l'élaboration du présent plan), et pourquoi?**

Si le plan était à refaire, nous consulterions la population de la même façon. Il fut très intéressant d'aller rencontrer des acteurs de différents milieux et de les mettre en relation afin d'avoir l'ensemble de la vision des citoyens de la municipalité. La consultation publique dans les écoles a été également très enrichissante.

- c. Quels sont les obstacles ou défis (le cas échéant) auxquels votre municipalité a été confrontée dans l'élaboration du présent plan, et comment les a-t-elle surmontés?**

Le principal défi auquel nous avons été confronté était le changement de conseil municipal lors des dernières élections. La dernière élection de Cowansville a amené trois nouveaux conseillers ainsi qu'une nouvelle mairesse. Un nouveau conseil demande toujours une longue adaptation afin que les nouveaux membres puissent prendre connaissance de l'ensemble des dossiers et qu'ils soient en mesure de se les approprier. Afin de réussir à mener à terme le projet, nous avons dû repousser notre échéancier pour laisser plus de temps aux nouveaux conseillers de bien être en mesure de communiquer leur vision via le plan d'action intégré en développement durable. Nous avons dû également refaire les exercices d'idéation avec les conseillers et refaire plusieurs rencontres de travail. En finalité, je crois qu'il est intéressant de voir un plan d'action montrant la vision de deux conseils différents.

- d. **Mis à part le Plan final, vos travaux ont-ils produit d'autres retombées susceptibles de servir à une autre municipalité (par exemple, une nouvelle politique de développement communautaire durable, une série de règlements modèles, le concept d'une nouvelle pratique de fonctionnement, un manuel de consultation publique, des listes de vérification, un outil de mesure pour évaluer les progrès vers une plus grande viabilité, etc.)? Dans l'affirmative, veuillez décrire brièvement le ou les éléments et en joindre une copie au présent rapport, pour en permettre le partage avec d'autres collectivités.**

Il est assez difficile de reproduire une partie du plan pour une autre municipalité, comme nous avons tous des territoires et des réalités très distinctes. Cependant, je crois que notre méthodologie de travail ainsi que nos méthodologies de consultations pourraient servir à d'autres municipalités et il ferait plaisir à la ville de Cowansville de partager ces informations. Une municipalité qui désire structurer sa démarche peut se baser sur les étapes et processus utilisés par la ville de Cowansville pour arriver à ses fins.

- e. **Souhaiteriez-vous présenter votre plan dans un atelier ou un séminaire en ligne de la FCM?**

Oui, la ville de Cowansville peut présenter son plan dans un atelier ou un séminaire en ligne de la FCM.

## **7. Publicité et diffusion**

- a. L'initiative a-t-elle bénéficié d'une reconnaissance, d'une couverture médiatique ou d'un appui public notable? Dans l'affirmative, veuillez en donner une brève description (en trois ou quatre phrases).

Le lancement du plan d'action intégré en développement durable sera le 6 avril prochain. La couverture médiatique se fera à partir de ce moment. La ville de Cowansville s'engage à faire parvenir le tout à la FCM.

- b. Y a-t-il un site Web contenant des renseignements supplémentaires sur l'initiative? Dans l'affirmative, veuillez en indiquer l'adresse Web avec des liens vers la section pertinente.

Le site Web sera en ligne à la mi-avril.

## **8. Personnes-ressources**

- a. **Veillez indiquer le nom et les coordonnées (titre, adresse complète, téléphone, télécopieur et courriel) d'une personne pouvant fournir de plus amples renseignements sur le plan.**

Olivier Ricard, Directeur du Service de l'aménagement urbain et de l'environnement, Ville de Cowansville.

Téléphone : 450-263-0279, poste 324

Télécopieur : 450-263-1332

Courriel : oricard@ville.cowansville.qc.ca

Adresse : 220, place Municipale, QC, J2K 1T4

© 2019, Ville de Cowansville. Tous droits réservés.

La préparation du présent plan a été réalisée avec le concours du Fonds municipal vert, un fonds financé par le gouvernement du Canada et administré par la Fédération canadienne des municipalités. Malgré cet apport, les opinions exprimées sont celles des auteurs, et la Fédération canadienne des municipalités et le gouvernement du Canada n'assument aucune responsabilité à leur égard.